Charles et tous les dignitaires de la Cour, qui félicitent cordialement le jeune aviateur.

Le Roi, après l'avoir félicité, épingle sur sa poitrine la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold.

Après avoir été présenté à tous les personnages de la Cour, Lindbergh se retire, conduit jusqu'au seuil par les souverains.

Au monument des aviateurs

Le cortège reprend sa marche au milieu des acclamations. A la Porte Louise, l'aviateur américain dépose des fleurs au monument des aviateurs morts au champ d'honneur.

La foule ne cesse de l'acclamer et on jette des fleurs sur les autos qui conduisent le cortège à l'Aéro-Club.

La réception à l'Aéro-Club

De nombreuses personnalités remplissent les salons. Nous remarquons MM. les ministres Anseele, Huysmans, les ambassadeurs du Japon et de la Suède, de nombreux généraux, de nombreux « as » de l'aviation belge.

Le président de l'Aéro-Club, le comte d'Oultremont félicite le vainqueur de l'Atlantique et lui donne l'accolade, après lui avoir épinglé la plaquette d'or de l'Aéro-Club.

Le ministre des Chemins de fer et de l'Aviation, M. Anseele exalte ensuite l'héroïsme de Lindbergh. D'autres discours sont prononcés, notamment par le lieutenant-colonel Waals, président de la Ligue des aviateurs belges qui décore Lindbergh de la croix d'or des aviateurs.

A l'American-Club

Lindbergh a été, ensuite, l'hôte de l'American-Club de Bruxelles. A son arrivée, conduit par l'ambassadeur des Etats-Unis, il a été l'objet d'une ovation monstre. Le Prince héritier est allé à sa rencontre et lui a serré la main avec enthousiasme. Un banquet a été offert à l'aviateur, qui occupait la place d'honneur, entouré des personnalités du Grand Bruxelles : le Prince Léopold, le Premier Ministre, M. Jaspar, les ministres, MM. Hymans et Anseele, le comte t'Kint de Roodenbeeke, président du Sénat, le duc d'Ursel de l'Aéro-Club, le chevalier de Patoue, chancelier de la Cour, les notables de la colonie américaine, etc., etc.

L'enthousiasme des convives a été très grand. Des toasts ont été portés au Roi, à la Reine, à la Belgique, aux Etats-Unis.

LINDBERGH PARTIRA AUJOURD'HUI POUR LONDRES

Aujourd'hui, dimanche, Lindbergh sera reçu officiellement à l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Il filera vers 13 h. 30 pour Londres et survolera Anvers.

LE GOUVERNEMENT AMERICAIN S'APPRETE à RECOMPENSER LINDBERGH

Dans sa conférence à la presse, le président Coolidge a annoncé qu'il venait de conférer avec le secrétaire de la guerre, M. Davis, sur la manière dont le gouvernement pourrait reconnaître les services rendus par Lindbergh, par sa brillante traversée de l'Atlantique.

— M. Davis envisage, ajouta le président, de conférer à l'aviateur le « Distinguisher Flying Cross » et étudie les disposition légales relatives à l'attribution de cette décoration, afin de déterminer s'il est possible de l'accorder à Lindbergh. M. Davis songe également à la promotion de Lindbergh comme officier de réserve.

UNE SOUSCRIPTION AMÉRICAINE en faveur des familles de Nungesser et de Coli

M. Dudley Field Malone vient d'être désigné comme président d'un comité américain qui se propose généreusement de réunir des fonds destinés aux familles des aviateurs Nungesser et Coli.

Le Comité publie la résolution suivante, à l'occasion de son émouvante initiative:

Tandis que le peuple français acclame le capitaine Lindbergh, nous pensons à Nungesser et Coli. En tant qu'Américains, nous avons décidé de réunir une somme d'au moins un million qui sera répartie entre les deux familles des héros, mais proportionnellement et individuellement en autant de fractions qu'il y a d'ayants-droit.

Sans doute le peuple français assistera-t-il toujours ces familles. Mais le peuple américain voudrait contribuer à assurer à la mère de Nungesser, à la mère et aux enfants de Coli cette aisance qu'ils auraient eue si le sort n'en avait disposé autrement.

La première liste de souscription s'élève à 330.000 francs.

Une expédition aérienne va partir à la recherche de Nungesser et Coli

New-York, 28 Mai. — Tout espoir n'est pas abandonné de retrouver vivants Nungesser et Coli et lundi ou mardi prochain, une expédition aérienne de secours partira de New-York, croit-on, pour rechercher à l'intérieur de Terre-Neuve les traces des aviateurs disparus.

Des fonds ont déjà été recueillis. S'ils sont suffisants, un second avion sera envoyé également. Le premier ministre de Terre-Neuve a promis, dans un télégramme, l'assistance et la coopération pleine et entière de son gouvernement.

L'« ILE-DE-FRANCE » RALLIERA LE HAVRE AUJOURD'HUI

Saint-Nazaire, 28 mai. — Le paquebot « Ile-de-France » quittera Saint-Nazaire demain, dimanche, vers 16 heures, pour rejoindre son port d'attache, Le Havre.

L'« Ile-de-France » est le plus grand paquebot de la flotte française.

L'élection sénatoriale du Nord du dimanche 29 mai 1927

LES PERMANENCES

La permanence du Comité, soutenant la candidature de M. Louis Nicolle, se tiendra, pendant toute la journée du 29 mai, 20, rue de l'Orphéon, à Lille.

Les délégués sénatoriaux sont priés de s'y adresser pour tous renseignements pouvant les intéresser, notamment entre les tours de scrutin.

D'autre part, les délégués sénatoriaux de la concentration républicaine, sont informés qu'une permanence est établie à l'Hôtel de la préfecture, place du Vieux-Marché-aux-Chevaux (coin de la rue du Molinel, derrière la statue de Faidherbe). A partir de 9 heures, ils trouveront à cette adresse tous renseignements utiles.

Le Congrès de l'Union nationale des Officiers de réserve à Strasbourg

L'Union nationale des Officiers de réserve se réunira à Strasbourg, en assemblée générale, les 23, 24 et 25 juillet. Ce congrès sera présidé par M. Raymond Poincaré. Voici les grandes lignes du programme:

Samedi 23 juillet. — De 9 à 12 h.: Séances de commissions à l'Université; visite de la ville pour les non congressistes. — A 12 h.: Déjeuner libre. — A 14 h.: Séance plénière du Congrès, à l'Université. — A 18 h.: Conseil national à l'Université. — A 19 h.: Dîner libre. — A 21 h.: Grande fête alsacienne au Palais des Fêtes.

Dimanche 24. — A 8 h.: Réception des autorités à la gare centrale. — De 9 à 11 h.: Services religieux. — A 11 h. 15: Réception à l'Hôtel de Ville. — A 12 h. 30: Banquet officiel obligatoire. — A 16 h.: Apposition d'une plaque commémorative sur la maison natale du général Zimmer. — A 16 h. 30: Dépôt d'une palme à la statue du général Kléber. — A 19 h.: Dîner libre. — A 21 h.: Fête de nuit à l'Orangerie.

Lundi 25 juillet. — Séance d'instruction sur le champ de bataille de Woerth. — A 12 h. 30: Déjeuner à Liebfrauenthal. Retour.

Mardi 26 juillet. — A 9 h.: Visite des ports du Rhin. — A 13 h. 30: Départ en autocars pour le mont Sainte-Odile. — A 17 h.: Retour.

D'autre part, le Comité du Cercle Militaire de Roubaix nous prie de donner les renseignements suivants:

Logements et repas. — Le logement des congressistes sera assuré par les soins du commissariat général du Congrès. Les chambres seront réservées au fur et à mesure des inscriptions. Etant donné que les hôtels de la ville ne peuvent fournir que 400 chambres, celles-ci seront réservées aux 400 premiers inscrits. Les suivants seront logés chez l'habitant.

Les prix des chambres varieront entre 5 et 80 francs, ce qui donnera à toutes les bourses la possibilité de venir à Strasbourg à l'occasion du Congrès.

Quant aux repas, les congressistes les trouveront dans tous les bons restaurants à partir de 7 francs.

Afin de procurer aux congressistes toutes les facilités pendant leur séjour à Strasbourg et pour qu'ils soient logés suivant leurs désirs, le commissariat général enverra à chacun un questionnaire qu'ils voudront bien remplir soigneusement et le retourner au commissaire général, qui sera ainsi mis en mesure de tenir compte autant que possible des désidérata des camarades.

Familles des congressistes. — Les familles accompagnant les officiers de réserve au Congrès de Strasbourg ne bénéficient pas du voyage au tarif militaire. Seuls les O. R. auront droit au quart de place.

Les familles des congressistes peuvent assister à toutes les fêtes ou cérémonies sans exception, de même qu'au banquet officiel et aux différentes excursions, y compris la séance d'instruction sur le champ de bataille de Woerth.

Frais obligatoire: Carte de congressiste, 15 fr.; carte de famille, 6 fr. par personne; banquet officiel, 36 fr. par personne; déjeuner à Liebfrauenthal, après la séance d'instruction, 25 fr. par personne, plus le billet de chemin de fer Strasbourg-Woeth, qui sera indiqué sur la feuille d'adhésion.

Frais non obligatoires: Excursion au Mont Ste-Odile, 35 fr.

Renseignements divers: La carte de congressiste ainsi que la carte de famille donnera droit à l'entrée gratuite pour la fête alsacienne le samedi soir, et pour la fête de nuit, le dimanche soir.

Parmi les arrhes que les congressistes auront à verser au Commissaire général devra être compris le prix de la chambre d'un jour avec un minimum de 10 fr.

Une permanence se trouvera dès le 22 juillet, à la gare de Strasbourg, où chaque congressiste aura à retirer, dès son arrivée, l'enveloppe contenant toutes les indications le concernant.

Il y trouvera notamment l'indication de son logement, sur lequel il sera dirigé par un camarade de Strasbourg. En outre, il y trouvera le programme officiel complet, lequel contiendra entre autres, la nomenclature de tous les hôtels et restaurants, avec les prix pratiqués dans chacun d'eux.

Les officiers du Cercle de Roubaix qui désirent prendre part à ce congrès, sont priés d'adresser leur adhésion le plus tôt possible au capitaine Desruelles, secrétaire général, 43, rue de la Gare, avant le 22 juin, dernier délai d'inscription. Joindre les renseignements demandés plus haut.

UNE EXPLOSION DANS UNE MINE AUX ETATS-UNIS

Cinq tués

Cinq hommes ont été tués par une explosion dans une mine de Délagua (Colorado). Il s'y trouvait environ une centaine d'ouvriers, mais la plupart n'auraient pas été atteints.

"Coin du Broutteux"

LES RACCUSETTES

Vous s'rapp'lez ben, qu'in étant afants, in app'lot essiz les rapporteurs, les ceux qui z'allottent dénoncer, soit à les parents, soit à les maîtes d'école, leus frères ou sœurs, ou ben leus camarades de classe.

Comben d'fos qu'in l'z'a attindu traiter d'sale raccusette!

— Allons, voyons, vous là-bas... tâchez un peu de rester tranquille, y dijot l'maîtc.

— J'n'in peux po, mi; ch'est Bernabé qui m'bousse... là.

— Oh! sale minteu! y n'cet nin vrai; je n'l'ai po attouchi... là...

— Hè, mais non: ch'est li qui m'bousse pas'que j'n'ai po voiu li donner à chuchi min morceau d'galotin... hon!

— Sale racusette!

— Sale cacazizi!

— Te vas n'd'avoir in vudant d'l'école... rogneu.

— Ouais!... t'oseros m'attouchi!... je l'diros à min grand frère qui est à l'premire.

— Hé!... l'oti; y pinse que j'ai peur de sin grand frère.

— Allons, est-ce que ça va bientôt finir, là-bas, Bernabé?

— Ch'est po mi, ch'est li qui a fait in sinche sus sin cahi et y a dit qu'ch'étot vou portrait.

— Sale raccusette! ch'est li qui, qui...

— Est-ce que... ça... va... bientôt finir? y dit l'maîtc in tapant inveuc s'règue sus sin bureau.

Et, vin les majons, in famille, comben d'fos qu'in attind les afants raccuser.

— Maman! maman! l'aul y a pris une poire dans l'armoire.

— Oh! sale raccusette! c'est elle qui a mis son doigt dans le pot de confiture...

Et ch'est des cliques et des braîaches!

Tout cha, ch'est des rin tout drot tchan qu'in est afant, mais, in grandissant, sti qui a conservé cheulle habitude d'aller raconter au patron chin qui s'passe vin les bureaux ou à l'ateli, ch'n'est pus in raccusette, ch'est in mouchard et les maîtes doittent s'in méfier, pas'que chès gins là vont rapporter pou s'faire ben v'nir de leu patron et tout flatteur, tout trompeur.

Est c'que vous n'veyi po, alfos, chès monchards dev'nir espions et vinte leu patrie argent comptant!

N'parlons pus d'cha; ch'est trop triste; accoutez pustôt inne histoire de raccusette qui va ben vous amuser:

Jean-Louis ch'étot in bon copagnon qui avot fait sin congé vin les dragons. Et pus, y étot taillé comme in ertchulle, grand et fort comme in mur. In l'r'yant in n'd'arot betot eu peur à forche qu. avot l'air ma. Mais y n'avot po d'pus bon gin au monde que Jean-Louis.

Comme y étot garde-cache, y restot à l'intrée d'in p'tit bos, au d'but d'inne rangée d'majons. La, y avot des glaines, des coulons, des lapins, des barbaques, tout cha et y étot fin hureux!

Seulemint, ah! ch'est damache, Jean-Louis y aime ben à chufler inne grinque; d'timps à aute y attrape inne pronne qu'ill' peut compter. Cha contrarie s'femme Catherine, surtout tchan qu'Jean-Louis y ervint tard: alfos y est douze heures in nut! Si ben qu'inne fos qui avot été s'amuser, je n'sais n'in d'u, y rintrot à s'majon fin tard.

In vudant du cabaret, pin Jean-Louis tchantot in butchant sus s'potraine:

Nous irons jusqu'au bout du monte
Les dragons ne périront pas!

Mais, in arrivant tout près de s'majon, pou po rêveyi s'femme, y a été tout duchemint, à bas brut, y a overre l'porte et a muchi à croureou vin s'tchampe...

Ah! midis, s'là t'y po qu'sin pid chope conte l'pot d'put, qui roule à terre et qu'Catherine ill'se rèble...

— Quo qu'ch'est?... t'n'es po honteux d'rintrer essin acore inne fos, au p'tit jour!... j'sus seûre qui est tros heures au matin?

— Tros heures? tros heures? y dit Jean-Louis; y n'est po acore douze heures.

— Ajoque in cœup, ill'dit Catherine... Le v'là qu'ill' saute jus d'sin lit, craque inne alleunette et va vir à l'horloche... In vérité, y étot tros heures!

— Te vos, cha, ill'dit Catherine. Y a du bon seins d'mener inne vie parelle!

— Attinds in momint, vas, attinds; te vas vir, y crie Jean-Louis... D'u qui est min fusil?

Y tcheur printe s'n'arme d'garde-cache qu'ill' piudot conte l'mur...

— Seigneur de Di! qu'ill'dit Catherine in tchéant sus ses deux genoux... Pardon! Jean-Louis, pardon!

— Ah! te n'me vindras pus, vas; ajoque in cœup.

— Quo qu'te vas faire malhureux; ill' dit Catherine in brayant. Pardon! Jean-Louis, pardon!

— Y n'a po d'ni cric ni crac; ch'est fini: d'u qu'ill'est?

— Ichi, ill'dit Catherine, qu'ill' tronnot comme inne feulle. Quo qui va arriver. Mon Di, Seigneur!

— Je l'sais ben, chin qui va arriver, y dit Jean-Louis... Et le v'là qui ckèto sin fusique à l'hauteur de s'n'épaule et pan!...

Catherine ill'tché infaijant l'tchuberlire à l'ingvers...

In attind les glaines, les barbaques, tous les bêtals, rêveyés en cerceau qui crittent cot... quedaque, cot, cot, oin... oinque... ouaw, ouaw.

V'là deux vijins qui ratcheurtent in criant:

— Jean-Louis? Catherine? d'u qu'vous êtes?

Jean-Louis s'présinte sus l'seu de s'porte inveuc sin fusique à s'main.

— Ch'est fini, y dit, ill'pe me dénouchera pus...

— Tchi? vous femme? paufe Catherine!

— Nin, non, po m'femme y dit Jean-Louis; l'horloche! ill'a tout erchu in plein gadrau.

In vérité! Jean-Louis y avot fusilé s'raccusette d'horloche qui l'avot dénonchi.

In a été erlever Catherine qu'ill' étot muchi par derrire l'lit... ses dints y clatchottent l'in conte l'aute...

Mais sitôt qu'ill' a vu l'conte, ill'a wettl s'homme et ill' a dit, in li moutrant du peung:

— Grande bête, vas; y n'sarot mi seulemint tuer inne anette et y vint d'massacrer nou belle horloche qu'ill' allot si ben!

L'lind'main, au dîner, y a des gins qui z'allottent in ville qui z'ont vu Jean-Louis assis au bord du ruchcu, s'n'horloche inter ses djambes, in brayant comme in afant... Y l'avot porté pou l'raccomoder, à in horlogeu qui li avot dit d'l'aller vinte au marchand d'oches. Jean-Louis n'osot pus erpairi à s'majon!

Jules WATTEEUW.

LA COLONISATION NORDISTE EN NOUVELLE-CALEDONIE

L'ODYSSÉE de la « Fraternelle Coloniale »

Son président est condamné par le Tribunal correctionnel

Le dernier courrier qui nous est parvenu de la Nouvelle-Calédonie nous apporte des renseignements complémentaires sur les agissements de M. De Clercq, président de la « Fraternelle Coloniale », qui quitta la France le 3 avril 1926 à destination de Nouméa.

Voici, d'ailleurs, quelques extraits d'un article que le « Bulletin du Commerce », de Nouméa, consacre à cette affaire qui a eu son épilogue devant le Tribunal correctionnel :

Triste est l'odyssée de ce groupement qui, venant exploiter en Nouvelle-Calédonie une concession agricole, fut, avant tout, exploité par son président, M. De Clercq, né à Lille.

Ce dernier comparaît devant la juridiction correctionnelle sous la double prévention : 1° abus de confiance, escroqueries et, 2°, abus de confiance, soit deux affaires. Il est poursuivi par les dix-huit sociétaires de la « Fraternelle Coloniale ».

A la suite de conférences faites par M. Lang dans les départements du Nord, un véritable mouvement de colonisation vers la Nouvelle-Calédonie se créa parmi la population de cette région, pour venir planter du coton. C'est ce qu'on appela le « mirage du coton ». Différents groupements furent organisés, où s'inscrivirent nombre de gens attirés par un sentiment d'aventure, pleins de courage, d'énergie et surtout d'illusions...

C'est ainsi que se forma, en fin d'année 1925, le groupement la « Fraternelle Coloniale ». Pour renseignements complémentaires, on devait s'adresser au siège de la société : 7, rue Léon Gambetta, à Lille.

Les personnes qui s'adressaient à la demeure ci-dessus étaient reçues par un M. De Clercq A., soi-disant président, et un M. Delacroix, soi-disant secrétaire. Le président déclarait qu'il possédait personnellement des terres en Calédonie et il venait en outre de conclure un accord avec M. Lang au sujet de certaines propriétés de ce dernier, situées à 18 kilomètres de Nouméa. Sur cette propriété, la société planterait du coton, du café, ferait de l'élevage, gagnerait beaucoup d'argent.

Pour participer à cette opération, il fallait verser une première somme de 3.000 francs pour quote-part dans l'achat du matériel. Moyennant ce versement, les adhérents recevaient chacun une carte rose avec sa photographie et ainsi libellée : « Groupe de la Fraternelle Coloniale ». — « Carte d'adhérent ». — « M. X... ». — « Village de Langerville ».

M. De Clercq créait ainsi, et à l'avance, le village de Langerville du nom de M. Lang, promoteur du mouvement colonial dans le Nord.

Puis, il fallut verser encore 3.000 francs pour achat de terrain et, enfin, encore de nouveau 3.500 francs pour les frais de passage.

C'est ainsi que M. De Clercq reçut des sommes importantes s'élevant, d'après ses déclarations même, à la somme de 237.500 francs.

Le groupe s'embarqua à Marseille le 2 avril 1926 à destination de Nouméa. Au cours du voyage, l'attitude du président inspira des inquiétudes et des soupçons. Certains membres demandèrent des explications sur l'emploi de l'argent. A Nouméa, De Clercq ne possédait aucune option de terrain : le village de Langerville n'existait pas ; il était... à créer. Quant aux comptes, il ne pouvait en justifier les dépenses, les livres de comptabilité ayant été enfermés dans une caisse et celle-ci égarée; de mémoire, il constitua des comptes très contestés.

Il lui est également reproché d'avoir gardé par devers lui la ristourne de 40 % effectuée par la Compagnie des M.M., sur les frais de passage, également d'avoir fait verser 400 francs par adhérent pour frais de séjour à Sydney, au lieu de 200 francs et s'être ainsi approprié la différence.

LE JUGEMENT

De Clercq, inculpé d'avoir employé des manœuvres frauduleuses pour faire venir en Nouvelle-Calédonie des familles nordistes en se donnant un crédit imaginaire, a été condamné à 5 ans de prison, au remboursement de la remise des 40 % de la Compagnie des M.M. sur les frais de passage de chaque membre et au remboursement des 200 francs perçus en trop pour frais de séjour à Sydney.

De plus, il est condamné à payer à chacun des dix-huit membres de la « Fraternelle Coloniale » une somme de 10.000 francs de dommages-intérêts, soit 180.000 francs.

Une demande d'autorisation de poursuites contre M. Cornavin, député communiste

Paris, 28 Mai. — La demande en autorisation de poursuites qui a été déposée sur le bureau de la Chambre, vise M. Cornavin, député communiste. La requête du procureur général s'appuie sur une action en diffamation intentée par une institutrice de la Nièvre qui a été mise en cause dans un article du journal dont M. Cornavin est le gérant responsable.

CHONIQUE DU DIMANCHE

Règlement de compte

— Que pensez-vous de cette rentrée de trois mille francs ? demanda Fortane à Mlle Cécile, sa dactylographe.

— Je pense, monsieur, que tout arrive, répondit la jeune fille.

— Moi, je trouve cela assez troublant.

— Pourquoi, monsieur ?

— Enfin, je ne m'y attendais pas.

— Cela pouvait se produire cependant.

— C'était si peu dans mes prévisions !

— On se trompe quelquefois, monsieur...

— Oh! certainement... Et je vois bien, mademoiselle, que je me suis lourdement trompé quand je vous ai priée de prendre toutes ces affaires en main...

— Rappelez-vous, monsieur, que je m'étais permis de vous donner mon opinion à cet égard...

— Je croyais bien faire... Un homme dans ma situation est destiné à être... Comment dirai-je?...

— Tapé, monsieur?...

— Oui, c'est bien cela... Une fortune comme celle qui m'accable appelle irrésistiblement les tapages... Un tapage a ceci de différent d'un emprunt que l'on n'est jamais remboursé... Il m'était indifférent d'être tapé... Il m'était aussi indifférent de ne pas être remboursé... Mais il m'était désagréable de connaître ceux qui avaient disposé de moi... On retrouve forcément les tapeurs, car ce sont des amis ou des camarades... Cela trouble le jeu normal des relations... Quand on revoit un obligé, il peut être gêné d'affronter votre présence...

— Oh! croyez-vous, monsieur?...

— En tout cas, cela me gênait, moi, d'affronter les miens... Il me semblait que ma seule personne, que mes regards les plus indifférents leur rappelaient leur dette... Je tremblais que la plus insignifiante de mes paroles ne semblât y faire allusion... Et je tremblais même qu'ils n'en vinssent à s'acquitter envers moi... Rien qu'à cette pensée, j'aurais voulu rentrer sous terre...

— Cela prouve votre grande délicatesse...

— Ou ma grande timidité...

— C'est à peu près la même chose...

— Enfin, passons... J'avais cru être bien inspiré le jour où je vous demandai de vous substituer à moi dans l'administration de ces libéralités... Je m'étais arrangé de manière à faire savoir que je me désintéressais de leur emploi, que je désirais ne connaître aucun nom, que l'on devait s'adresser directement à vous et que l'on pouvait compter, de votre part, sur une discrétion que je vous imposais à moi-même. Je vous laissais carte blanche... C'était à vous d'apprécier les demandes et d'y donner la suite que vous entendiez, mais dans l'esprit le plus large... Je ne vous demandais que des chiffres, car je craignais chez vous un zèle, un dévouement qui auraient pu vous pousser à en amoindrir le total...

— C'était un grand témoignage de confiance que vous me donniez, monsieur.

— Vous le méritiez... Je sais à quel point vous m'êtes attachée...

— Je vous en prie, monsieur... En tout cas, j'ai fait de mon mieux...

— J'en suis certain... Mais je n'ai pas éprouvé de cet arrangement la satisfaction que j'en attendais... Au lieu de m'apporter le détachement serein auquel j'aspirais, il a, au contraire, éveillé en moi une curiosité agitée et plutôt perverse... Je dévisageais les gens avec qui je vis, je tâchais de deviner sur leur physionomie le secret dont j'avais prétendu les entourer... Lesquels, parmi eux, avaient touché ?... Trop d'indifférence m'apparaissait comme de l'ingratitude, trop de prévenance comme de la servilité... Une telle recherche devenait pour moi comme une obsession maladive.

— C'est là ce que je craignais, monsieur.

— Vous aviez raison, mademoiselle... Je me suis cru meilleur que je ne suis...

— Oh! monsieur!...

— Enfin, je me suis bien trompé... Et voilà que vous m'annoncez un remboursement de trois mille francs de la part d'un de mes débiteurs...

— J'en attend un heureux effet sur votre état d'esprit...

— Oui?... Eh bien, non, mademoiselle!... Ma curiosité n'en est que plus allumée... Je voudrais savoir le nom de ce débiteur...

— A quoi bon!...

— Je voudrais le savoir... Dites-le moi...

— Non, monsieur... Cela est contraire à ce que vous avez décidé...

— Je vous en prie, mademoiselle...

— Non, monsieur...

— Et si je vous donnais l'ordre de me livrer ce nom?...

— Vous ne voudrez pas me donner un tel ordre, monsieur... J'en suis convaincue...

— Eh bien, mademoiselle, je vous le donne... J'exige que vous me révéliez ce nom...

— Monsieur, je vous en supplie, ne m'obligez pas à parler...

— Je vous y oblige, mademoiselle, car autrement je ne saurais que penser de votre silence...

— Ah! monsieur, vous me torturez!

— Parlez!...

— Quelle horrible contrainte!... Ayez pitié de moi!...

— Ah! ça, mademoiselle, que signifient ces réticences?... Auriez-vous, pour vous taire, des raisons inavouables?...

— Oh! monsieur!... Comment pouvez-vous croire cela!... Eh bien, soit...! Je vais parler... Ce nom, c'est...

De pâle qu'elle était elle devint cramoisie.

— C'est?... insista âprement Fortane...

— C'est?... Oh! je meurs de honte!... C'est le mien...

— Votre nom?...

— Oui, monsieur...

— Oh! ma pauvre enfant!... Excusez-moi!... Je suis désolé... Vous vous êtes trouvée gênée?... J'étais là... Quoi de plus naturel... Et, cet embarras momentané passé, vous vous êtes gentiment empressée de...

— Oh! ce n'est pas cela, monsieur, balbutia Mlle Cécile en devenant plus rouge encore...

— Qu'est-ce donc?...

— Eh bien, voilà... Je vous voyais si obsédé, comme vous dites, si frappé même par instants, que j'ai simulé un remboursement...

— Simulé... Mais les trois mille francs sont là...

— Oh! oui, monsieur... Je les ai versés naturellemnt... J'espérais vous détourner ainsi d'une préoccupation qui...

— Vous avez fait cela!...

— Oui ! monsieur, ne m'en veuillez pas!... C'était dans une bonne intention!...

Mlle Cécile avait les yeux baissés et elle palpitait comme un oiseau craintif. Fortane, qui la tenait déjà pour jolie, la trouva en cet instant plus jolie encore.

— Mademoiselle, lui-dit d'une voix que l'émotion voilait un peu, c'est très gentil ce que vous avez imaginé... Je vous en remercie... Me voilà donc votre débiteur... Oh ! nous réglerons cette question avec une autre que je vais vous exposer... Vous avez plus que jamais ma confiance, et je veux vous associer à une autre entreprise pour laquelle je désire garder, une fois encore, l'anonymat... Je me suis mis en tête de doter une jeune fille que je connais, et qui me paraît tout à fait accomplie, de telle sorte qu'elle puisse ou jour se marier à son gré... Il ne reste plus qu'à vous dire le nom de cette jeune fille...

— C'est inutile, monsieur... Elle ne veut pas se marier...

— Je sais pourtant quelqu'un qui la prendrait sans dot... Mais, voilà, ce quelqu'un veut garder l'anonymat... A moins que vous ne l'autorisiez à... Mais qu'avez-vous, mademoiselle Cécile?... Pourquoi donc vous sauver ainsi?...

Adrien Vély.

LES EVENEMENTS DE CHINE

Tchang-Kaï-Cheik aurait conclu un pacte avec ses adversaires d'Hankéou

Londres, 28 Mai. — Dans les milieux diplomatiques de Londres, on confirme la nouvelle selon laquelle le général Tchang-Kaï-Chek, commandant les forces de Nankin, a conclu un pacte avec les autorités de Hankéou.

Une défaite sudiste

Hankéou (via Londres) 28 Mai. — On annonce que les troupes sudistes ont subi un sérieux revers sur le front du Honan. Leurs pertes seraient si nombreuses, que la presque totalité de leur huitième armée a été annihilée.

L'AGITATION COMMUNISTE

LA RUPTURE ANGLO-RUSSE

Des bagarres éclatent devant le consulat britannique à Leningrad

On mande d'Elsinfors aux journaux, que selon des informations reçues par l'état-major finlandais, des manifestations, accompagnées d'émeutes, ont eu lieu à Léningrad, dans le voisinage du consulat britannique. Une grande animation règne à Cronstadt.

Perquisitions à Buenos-Ayres

La police de Buenos-Ayres a perquisitionné dans plusieurs locaux dont les adresses sont mentionnés au Livre blanc britannique. De nombreuses lettres et journaux en français et en russe ont été saisis. Plusieurs arrestations ont été opérées.

La fondation Carnegie récompense les actes d'héroïsme

Paris, 28 Mai. — La fondation Carnegie, destinée à récompenser les actes d'héroïsme civil, a tenu son assemblée générale pour le premier semestre 1927.

Elle a décerné, à titre posthume, sa plaquette de vermeil à la mémoire de M. Méline, ingénieur aux usines de Saint-Auban, qui mourut victime de son dévouement, en dirigeant les opérations de sauvetage de ses ouvriers victimes d'une explosion ; sa plaque d'argent à la mémoire du jeune Louis Diesnis, mort en tentant de sauver un de ses camarades qui se noyait dans la Seine ; du Marin Jorler, mort à Marseille, en sauvant une femme qui s'était jetée volontairement dans la mer ; de M. Pernesse, décédé en mer en se portant au secours de l'équipage d'un navire en détresse ; du jeune Oudry, mort à Auxerre, en tentant de sauver son patron, tombé asphyxié.

La Fondation a, de plus, accordé des allocations une fois données ou des allocations renouvelables, aux veuves, aux enfants ou aux ascendants de ces héros.

LE CONSEIL D'ETAT annule la nomination de M. Roland Marcel comme administrateur de la Bibliothèque nationale

Paris, 28 Mai. — Reprenant en délibéré, l'examen de l'instance introduite contre M. Roland Marcel, par deux archivistes paléographes, le Conseil d'Etat a annulé le décret du 3 novembre 1923, qui nommait M. Roland Marcel administrateur de la Bibliothèque nationale.

DERNIÈRE HEURE

Le message d'adieu de Lindbergh à la ville de Paris

Paris, 28 Mai. — Le « New-York Times » publie l'information suivante :

Lorsqu'il a survolé, aujourd'hui, la place de la Concorde, le capitaine Lindbergh a lancé son message d'adieu à la population parisienne pour la remercier.

Ce message était attaché à un drapeau français et lesté d'un petit sac de sable entouré d'un ruban aux couleurs américaines.

Hier soir, Lindbergh avait dit à M. Ray-Orteig, le donateur du prix de 25.000 dollars qu'il jetterait un message sur la place de la Concorde, aussi près qu'il pourrait de l'Obélisque. Aujourd'hui, M. Orteig, accompagné du colonel Collis, le seul membre du Comité du Prix Orteig qui soit actuelement à Paris, s'est rendu à l'Obélisque de la place de la Concorde et a attendu. Quand le capitaine Lindbergh est passé au-dessus de la place, il a lancé son message avec une telle adresse que M. Howard Darrin, qui se trouvait devant M. Orteig et le colonel, a pu l'attraper juste au moment où il allait tomber dans l'enclos formé par les grilles qui entourent le monument. M. Darrin a remis alors le message au colonel Collis, qui n'a pu qu'à grand peine le sauver d'un essaim de chercheurs de souvenirs.

M. Orteig a immédiatement envoyé à Lindbergh, à Bruxelles, un télégramme pour lui annoncer que son message avait été recueilli et qu'il serait transmis au public, qui n'oubliera jamais son magnifique exploit.

La Société de Géographie décerne sa grande médaille d'or à Lindbergh

Paris, 28 mai. — La Société de Géographie a décidé de décerner la grande médaille d'or à l'aviateur Lindbergh pour son raid New-York-Paris. C'est la première distinction scientifique qui est attribuée au vainqueur de l'Atlantique.

A l'Académie des Sciences morales et politiques

M. BARTHELEMY CONTRE LE RETOUR AU SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT

Paris, 28 Mai. — L'Académie des Sciences morales et politiques, après avoir procédé à l'élection de M. Germain Martin, a repris cet après-midi, la discussion sur la réforme administrative. C'est le doyen de la Faculté de droit, M. Barthelemy, qui a exposé son point de vue.

M. Barthelemy a déploré la disparition de l'autorité, la généralisation de l'indiscipline et l'affaiblissement de la compétence. Il a rattaché ces faits au relâchement des mœurs parlementaires. En terminant, M. Barthelemy a souhaité que les représentants soient affranchis de leurs comités politiques; aussi s'est-il prononcé contre le retour au scrutin d'arrondissement et il a préconisé la prolongation future du mandat tempéré par la facilité plus grande de faire appel, par la dissolution à l'opinion publique.

Un dîner à l'ambassade de France à Bruxelles Le roi et la reine y assistent

Bruxelles, 28 mai. — L'ambassadeur de France a donné, samedi soir, un grand dîner officiel, auquel ont assisté le Roi et la Reine. L'ambassadeur et Mme Herbette avaient réuni autour des souverains l'élite des intellectuels français. On remarquait notamment Mgr Julien, évêque d'Arras; M. le ministre Painlevé, le duc de la Force, le maréchal Franchet d'Esperey, M. Bourguignon, le docteur Barthou, le professeur Louis Faure, etc.

CONTRE L'ANTIMILITARISME

Une série d'informations ouvertes par le Parquet de la Seine pour excitation de militaires à la désobéissance

Paris, 28 mai. — Le Parquet de la Seine a chargé M. Delalé, juge d'instruction, d'ouvrir une série d'informations pour excitation de militaires à la désobéissance contre: 1° le gérant du journal anarchiste « Le Hoc-Nem-Ret » paraissant à Paris; 2° les auteurs d'un tract antimilitariste distribué à St-Germain-en-Laye; 3° les auteurs de tracts divers écrits en syrien et distribués à la porte des casernes de Beyrouth.

UN BRACONNIER ASSASSIN CONDAMNÉ A SEPT ANS DE RECLUSION

Versailles, 28 mai. — Le braconnier Auguste Chauvron, qui, en novembre dernier, dans la forêt de St-Hilarion, arrondissement de Rambouillet, tua d'un coup de fusil, le garde-chasse Blin a comparu, cet après-midi, devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise, sous l'inculption d'homicide volontaire.

Auguste Chauvron est condamné à sept ans de réclusion.

UN INCENDIE à bord du croiseur anglais sur lequel voyagent le duc et la duchesse d'York

Londres, 28 mai. — L'amirauté annonce qu'un incendie de mazout s'est déclaré le 28 courant dans la chambre de chauffe du croiseur de bataille « Renown », à bord duquel se trouvaient le duc et la duchesse d'York, qui se rendent actuellement en Australie, à l'île Maurice. On a fait stopper le vaisseau de guerre et éteint l'incendie. Les dégâts ne sont pas importants. Quatre hommes employés dans la chambre de chauffe ont été légèrement blessés.

LE ROI BORIS DE BULGARIE VISITERA PROCHAINEMENT ROME PARIS ET LONDRES

Le « Times » publie une dépêche de Sofia annonçant qu'aussitôt après les élections législatives et la réorganisation du ministère, le roi Boris visitera officiellement Rome, Paris et Londres.

COURTES DÉPÊCHES

— M. Pierre Godin, président du Conseil municipal de Paris, dès la nouvelle de la réélection de M. Masaryk à la présidence de la République tchécoslovaque, lui a adressé un télégramme de félicitations.

— Une messe de Requiem a été célébrée à Notre-Dame, à Paris, sur l'initiative du Comité de l'Association générale des Mutilés de Guerre. Le président de la République était représenté.

— On annonce la vente prochaine en France du docteur King président de la République de Libéria, qui arrivera à Bordeaux, le 30 mai, sur le paquebot « Amérique ».

— Des scènes violentes se sont produites au Sénat, à Rio-de-Janeiro, à la suite desquelles l'ancien président, M. Bernardes, a dû chercher refuge à bord du navire « Rage ». Les factions rivales en sont venues aux mains et des centaines de combattants ont été blessés.

— En Italie, l' « Officiel » publie un décret instituant, à Rome, une Ecole supérieure de paludéologie, ayant pour but de provoquer des études sur tous les problèmes médicaux relatifs au paludisme.

— M. Tchitchérine est arrivé à Francfort, venant de Paris. Il s'est rendu à la clinique du docteur Nordden, qui observera son état de santé pendant quelques jours encore avant son retour à Mosc